



**RAPPORT DE MISSION POUR LA  
PARTICIPATION A LA REUNION DU CONSEIL  
DE GOUVERNANCE DU GRAND ECOSYSTEME  
FONCTIONNEL DE ZAKOUMA (GEFZ)  
DU 01 AU 04 MAI 2019**

**PRESENTÉ PAR : Monsieur AHMAT BRAHIM SIAM,  
Coordonnateur du Programme APEF**

## I. INTRODUCTION

Par ordre de mission N°055/PR/MEEP/SGM/DGTRFFP/DCFAP/2019 du 29/04/2019 une équipe composée de Messieurs **AHMAT BRAHIM SIAM, MAHAMAT ALI DAM et DJEBOEGOTO FERDINAND**, respectivement Coordonnateur du Programme APEF, Chauffeur et Garde Forestier pour la sécurité s'est rendu au Parc National de Zakouma (PNZ).

Cette mission avait pour objectif de participer à la réunion du Conseil de Gouvernance du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ) organisé par African Parks Network (APN). Cette réunion du Conseil de Gouvernance s'est tenue le 02 avril 2019 au campement de Tinga dans le PNZ.

Le Conseil de Gouvernance à un rôle d'un comité de coordination, de surveillance, de promotion, d'information et de communication des actions menées par le GEFZ mais également des proposer des avis et conseil. Ses recommandations sont transmises au Conseil d'Administration (CA) dudit GEFZ par sa Direction. Le CG se réunit deux (2) fois par an toujours préalablement au Conseil d'Administration. Toutefois son avis consultatif est sollicité autant que de besoin par le Conseil d'Administration de la réserve ainsi que par sa direction sur tout le sujet ayant trait à la gestion des ressources naturelle dans cet espace.

## II. DEROULEMENT DE LA MISSION

La mission s'est déroulée du 01 au 04 mai 2019. L'équipe a quitté N'Djamena le 1<sup>er</sup> mai 2019 vers 06 heures à bord du véhicule immatriculé 18 C 4589 TT de la Coordination du Programme APEF pour arriver à Zakouma vers 18 heures.

### 2.1 Déroulement des travaux de la réunion du Conseil de Gouvernance du GEFZ

Il s'est tenu le mercredi 02 Mai 2019, au Campement Touristique Tinga à Zakouma, la 4<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Gouvernance (CG) du Grand Ecosystème Fonctionnel de Zakouma (GEFZ).

Le Conseil a été présidé par Monsieur **ADOUM FORTEYE AMADOU**, Gouverneur de la Province du Salamat.

Les travaux du Conseil ont débuté par les mots de bienvenue de Monsieur **ADOUM FORTEYE AMADOU**, Gouverneur de la Province du Salamat, par ailleurs Président de la 4<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Gouvernance, qui a remercié et félicité les uns et les autres pour leur présence massive à cette importance réunion. Aux termes de cette allocution introductory, il a été procédé à la vérification du quorum par appel nominatif, sur 26 membres que compose le CG, en conformité à l'Article 4.3 de l'Accord de partenariat signé en date du 10 juin 2017, seul l'Association Chasse et Nature (ACN) était empêchée. Le quorum étant largement atteint, le Gouverneur a autorisé donc la tenue du CG.

L'ordre du jour présenté et adopté après amendement se comme suit :

1. Etat d'avancement des recommandations et décisions de la réunion du Conseil de Gouvernance du 15 Novembre 2018 ;
2. Présentation du plan de zonage pour l'utilisation et la gestion des terres dans le GEFZ ;
3. Lecture des recommandations adoptées ;
4. Divers :

- Signature d'un protocole de collaboration entre APN et quatre (4) structures associées ;
- Concertation multisectorielle ;
- Transfert de compétence.

Au titre du premier point de l'ordre du jour, le Directeur Adjoint du Parc National de Zakouma, Monsieur **BABAKAR MATAR BREME**, a présenté l'état d'avancement des cinq recommandations du Conseil de Gouvernance du 15 Novembre 2018. Il s'en est suivi des débats pour élucider les entraves à la mise en œuvre ainsi que la reformulation des nouvelles recommandations. En raison de leur niveau d'exécution varié, certaines recommandations sont juste reconduites pour le prochain semestre, d'autres par contre, sont reformulées pour situer les responsabilités.

Ainsi, les recommandations se présentent comme suit :

1. Confier le suivi du dossier d'intégration à la Fonction Publique des 25 agents de surveillance du Parc National de Zakouma au Ministre de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche. Pour ce faire, le Conseil a recommandé de saisir le Ministre de l'Environnement par un écrit officiel afin de faciliter le suivi efficace du dossier.

La recommandation portant sur la redynamisation du processus de relocalisation du village Bône hors des limites du PNZ n'étant pas complètement exécutée, elle a été reconduite pour le prochain semestre suivant la même formulation,

2. Redynamiser sous l'égide du Gouverneur de la Province du Guéra du suivi du processus de relocalisation du village Bône en renouant le dialogue avec la population ;

S'agissant de la recommandation portant sur l'accélération du processus de signature du Décret modifiant le Décret de classement du PNZ. Le dossier a été soumis au Conseil des Ministres, puis renvoyé pour complément d'informations. Le complément d'informations étant fourni, le dossier est à nouveau transmis au Secrétariat Général du Gouvernement pour être reprogrammé au prochain Conseil de Ministres. Par conséquent, la recommandation est reconduite pour un meilleur suivi,

3. Accélérer le processus de signature du Décret portant modification du Décret créant le PNZ ;

Concernant la recommandation selon laquelle, il faut admettre la représentation du Ministère en charge du Tourisme au Conseil d'Administration, la recommandation a été reformulée comme suit,

4. Solliciter et obtenir auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche, la cession d'une place en faveur du Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat pour sa représentation au Conseil d'Administration de plein droit et non observateur ;

Pour ce qui est de dernière recommandation du CG du 15 Novembre 2018,

5. Etablir sous l'égide des services déconcentrés de la province du Salamat un dialogue avec l'ensemble des acteurs impliqués pour trouver une solution durable au passage des transhumants à l'extérieur du Parc, des actions concrètes d'aménagement des

mares et le balisage des couloirs de transhumance ont été réalisés, il a été recommandé de poursuivre la sensibilisation auprès des différents acteurs.

Au titre du deuxième point à l'ordre du jour qui est relatif à la présentation du plan de zonage pour l'utilisation et la gestion des terres dans la GEFZ, il a été relevé la capitalisation des études et travaux de recherches réalisés dans le PNZ et sa zone périphérique pour l'élaboration du plan de zonage. Un accent particulier a été mis sur l'évaluation du statut de chaque aire protégée composant le Grand Ecosystème Fonctionnel Zakouma, en vue d'apprécier son état de conservation et de définir les actions prioritaires à court, moyen et long terme afin de valoriser la diversité biologique. La présentation du plan de zonage pour l'utilisation et la gestion des terres au Conseil de Gouvernance revêt un caractère informationnel de l'existence d'un document important d'aide à la prise de décisions. Des ateliers régionaux seront programmés dans les meilleurs délais à l'effet de la validation au niveau déconcentré, puis la validation au plan national.

Au titre du troisième point à l'ordre du jour, le secrétariat a présenté les recommandations et décisions issues de la 4<sup>ème</sup> réunion du Conseil de Gouvernance, lesquelles recommandations ont été approuvées sous réserve de les consigner sur un compte rendu élaboré.

En divers trois (3) points ont été débattus à savoir :

1. La signature de protocoles de collaboration entre APN et les Structures associées.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du GEFZ, il est prévu la signature de protocoles de collaboration avec quatre organisations que sont l'Association Chasse et Nature (ACN), Union des faitières des Associations Villageoises de la Zone périphérique du Parc National de Zakouma (UF/AVIZOP), l'Association des Jeunes pour le Développement de Dar Goula (AJDD) et l'Association Tchadienne pour la Protection de l'Environnement (ATPE). Une proposition du draft dudit protocole est élaboré et validé, est en instance de signature par les différentes en vue de sa mise en œuvre. Il faut également souligner que la signature des protocoles de collaboration entre l'APN et les structures associées est l'une des recommandations du CRA visant l'implication des organisations locales aux actions de développement de la province.

2. La concertation multisectorielle.

La concertation multisectorielle est une approche participative intégrée développée par l'UE visant à promouvoir un cadre d'échange d'informations entre les programmes et projets de développement intervenant dans le même espace géographique (GEFZ), entre ces programmes et projets avec les services déconcentrés de l'Etat et les populations locales, pour plus de synergie et une meilleure coordination des actions de développement. Au cours des échanges, il a été reconnu une insuffisance de concertation entre programmes et projets de développement et une faible implication des services étatiques dans la mise en œuvre des projets de développement, d'où la formulation de cette recommandation :

Renforcer la concertation et collaboration entre les différents programmes et projets intervenant dans les provinces du Guéra et le Salamat d'une part, et d'autre part, entre ces programmes et projets de développement, les services étatiques et les populations locales pour une meilleure coordination des actions.

### 3. Le transfert de compétence

Au cours du CG, il a été souligné la nécessité de renforcer le transfert des compétences aux cadres nationaux. L'APN interpellé en ce sens, dit prendre acte de la remarque, et promet améliorer le processus de transfert de compétences dans les actions à court, moyens et long termes conformément à l'Accord de partenariat.

Au terme de ces points inscrits à l'ordre du jour, *une recommandation visant à assurer la représentation de la province du Moyen Chari au prochain Conseil de Gouvernance a été formulée et fera l'objet d'examen au CA.*

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, les membres se sont félicités des débats constructifs et ont mis fin au CG.

Commencé à 14 h 20 mn, la réunion a pris fin à 17 h.

### 2.2 Echanges avec les parties prenantes dans le GEFZ

Pendant la mission, l'équipe du Programme APEF a eu une séance de travail avec le Programme PASTOR en présence des représentants de la Délégation de l'Union Européenne, bailleur de deux Programmes sur une bonne collaboration. Une restitution de la réunion de concertation PASTOR/APN/ACN/APEF du 29 avril 2019, tenue à Roukoum-Melfi a été faite. Des séances de travail ont eu également avec l'Unité de Gestion du GEFZ pour une bonne collaboration.